



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: SYL-OFF™ 4000 Catalyseur

Date de création: 07/16/2026

Date d'impression: 07/17/2026

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: SYL-OFF™ 4000 Catalyseur

Autres moyens d'identification: Donnée non disponible

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Revêtements agents de vulcanisation

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB T2P 1M4
CANADA

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24 heures sur 24 (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Personne-ressource locale en cas d'urgence (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Contact d'urgence 24 heures sur 24: 1-989-636-4400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Liquides inflammables - Catégorie 3

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **DANGER!**

Dangers

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence**Prévention**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection auditive.

Intervention

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

ENTREPOSAGE

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Elimination

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Donnée non disponible

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique: Composés organoplatiniques

Ce produit est un mélange.

Nom Chimique	Dénomination courante et synonyme	Numéro de registre CAS	Concentration (p/p)
--------------	-----------------------------------	------------------------	---------------------

Tétraméthyldivinylsiloxane	1,1,3,3-tetramethyl-1,3-divinylsiloxane	2627-95-4	>= 3.0 - <= 9.0 %
Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane	Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane	68478-92-2	>= 1.19 - <= 1.34 %

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux:

S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Si la respiration est difficile, une personne qualifiée doit administrer de l'oxygène. Appeler un médecin ou transporter vers un centre médical.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau. Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable sec.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau..

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Oxydes de silicium. Oxydes de carbone. Oxydes de métaux.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: La distance de retour de flamme peut être considérable.. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.. Des concentrations inflammables de vapeurs peuvent s'accumuler à des températures supérieures au point d'éclair ; voir la Section 9.. À température ambiante, des mélanges inflammables peuvent être présents dans l'espace libre des contenants renfermant des vapeurs.. Les récipients fermés exposés au feu ou à une chaleur extrême peuvent se rompre sous la pression.. Le feu brûle plus vigoureusement que prévu.. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air..

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.. Évacuer la zone.. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur..

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

Équipements de protection particuliers des pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.. Utiliser un équipement de protection individuelle..

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Éloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection individuelle. Afin d'éviter un incendie ou une explosion, éliminer toutes les sources d'inflammation à proximité du déversement ou des émissions de vapeurs. Mettre à la terre et lier tous les contenants et l'équipement utilisé pour la manipulation. Danger d'explosion de vapeurs. Défense de pénétrer dans les égouts. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement: Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles. Enlever avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Nettoyez les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Éliminez l'absorbant saturé ou utilisez des produits de nettoyage appropriés, car une combustion spontanée peut se produire.

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas avaler. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. **LES RECIPIENTS VIDES PEUVENT ÊTRE DANGEREUX.** Ils contiennent des résidus du produit. Suivre les indications portées sur les FICHES DE DONNEES DE SECURITE et les étiquettes même si les récipients sont vides.

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source. N'utiliser que dans une zone équipée d'une ventilation avec extraction d'air antidéflagrante. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage sûres: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts. Peroxydes organiques. Explosifs. Gaz.

Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Aucun(e) à notre connaissance.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors, aucune valeur n'est applicable.

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur
Tétraméthyldivinylsiloxane	Dow IHG	TWA	10 mg/m3

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité,

protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Lorsqu'une protection respiratoire est nécessaire, utiliser un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive homologué, ou isolant à adduction d'air comprimé alimenté avec une source autonome auxiliaire. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Etat physique

liquide

Couleur

D'incolore à jaune pâle

Odeur

Très légère.

Seuil olfactif

Donnée non disponible

pH

Non applicable, substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Point de fusion/point de congélation

Point/ intervalle de fusion

Donnée non disponible

Point de congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Point d'ébullition (760 mmHg)

> 150 °C

Point d'éclair

coupelle fermée 45.5 °C

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)

Donnée non disponible

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquides)

N'entretient pas la combustion.

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure

Donnée non disponible

Tension de vapeur

9 hPa

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur relative (air = 1)

Donnée non disponible

Densité et / ou densité relative

Densité relative (eau = 1)

0.96

Solubilité(s)

Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	> 300 °C
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité cinématique	400 mm ² /s à 25 °C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Poids moléculaire	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	non applicable

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Peut réagir avec les agents oxydants forts. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Liquide et vapeurs inflammables.

Conditions à éviter: Éviter toute décharge d'électricité statique.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec les oxydants.

Produits de décomposition dangereux:

Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Formaldéhyde.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion.

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats – aucun effet chronique ou différé connu sauf indication contraire)

Points équivalent de la toxicité aiguë:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité aiguë par voie orale**Informations sur le produit:**

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
DL50, Rat, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Informations pour les composants:**Tétraméthyldivinylsiloxane**

DL50, Rat, mâle et femelle, > 5,000 mg/kg

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

DL50, Rat, femelle, > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée**Informations sur le produit:**

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
DL50, Lapin, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Informations pour les composants:**Tétraméthyldivinylsiloxane**

DL50, Rat, mâle et femelle, > 2,000 mg/kg OCDE 402 ou équivalent Pas de mortalité à cette concentration.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Toxicité aiguë par inhalation**Informations sur le produit:**

À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; les vapeurs du produit chauffé peuvent provoquer une irritation respiratoire. Bien que des études animales aient montré une faible toxicité par inhalation, des effets indésirables tels que des maux de tête peuvent survenir chez l'être humain à des concentrations minimales. Les concentrations atmosphériques doivent être maintenues en dessous de la valeur guide d'exposition afin de réduire le risque d'effets aigus et chroniques sur la santé.

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Informations pour les composants:**Tétraméthyldivinylsiloxane**

Bien que des études animales aient montré une faible toxicité par inhalation, des effets indésirables tels que des maux de tête peuvent survenir chez l'être humain à des concentrations minimales. Les concentrations atmosphériques doivent être maintenues en dessous de la valeur guide d'exposition afin de réduire le risque d'effets aigus et chroniques sur la santé.

Pour un ou des produits semblables: CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, vapeur, 106 mg/l OCDE ligne directrice 412

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
Un bref contact peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylidisiloxane

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.
Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

Essentiellement non irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylidisiloxane

Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.
Des lésions cornéennes sont peu probables.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée.

Non classé sur la base des informations disponibles.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pour la sensibilisation cutanée.

Contient un (des) composant(s) qui n'a (n'ont) pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Pas de données spécifiques disponibles pour l'évaluation.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Pour la sensibilisation cutanée.

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

Pour la sensibilisation cutanée.

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Danger par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Toxicité chronique (représente les expositions à plus long terme avec des doses répétées entraînant des effets chroniques/différés – aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Foie.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas provoquer d'autres effets nocifs importants.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Aucune donnée trouvée.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

Aucune donnée trouvée.

Tératogénicité

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

A provoqué des malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction. Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.

Mutagenicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylsiloxane

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane

Les tests de mutagenicité in vitro ont été négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Toxicité

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:**Tétraméthyldivinylsiloxane****Toxicité aiguë pour les poissons.**

Aucune toxicité aiguë attendue chez les organismes aquatiques.

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en dynamique, 96 h, > 0.13 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Statique, 48 h, > 0.10 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Taux de croissance, > 0.12 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Statique, 72 h, Taux de croissance, >= 0.12 mg/l, OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

CE50, boue activée, 3 h, > 1,000 mg/l

NOEC, boue activée, 3 h, >= 1,000 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 21 jr, Immobilisation, > 0.12 mg/l

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles.

Persistance et dégradabilité**Informations sur le produit:**

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:**Tétraméthyldivinylsiloxane**

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

Biodégradation: 0.9 %

Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

Biodégradabilité: La biodégradabilité nes'appliquent pas aux composés inorganiques.

Potentiel de bioaccumulation

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylidisiloxane

Bioaccumulation: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 5.36 Evalué(e)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,971 Carpe (Cyprinus carpio)

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

Bioaccumulation: Pour un ou des produits semblables: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): > 6.5 Calculé.

Facteur de bioconcentration (FBC): 1,598 Estimation

Mobilité dans le sol

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Tétraméthyldivinylidisiloxane

Coefficient de partage (Koc): 1585 Estimation

Platine, complexes de 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylidisiloxane

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE

SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA RUBRIQUE 1 DE LA FDS : Utilisations identifiées. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique. Pour toute information additionnelle, consulter: Information sur la manutention et l'entreposage, section 7 de la fiche signalétique Information sur la stabilité et la réactivité, section 10 de la fiche signalétique Informations réglementaires, section 15 de la fiche signalétique

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelconque autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Non réglementé pour le transport

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Not regulated for transport

Transport en vrac selon
l'annexe I ou II de
MARPOL 73/78 et le code
IBC ou IGC

Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Not regulated for transport

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (LIS)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Révision

Numéro d'identification: 4021494 / A208 / Date de création: 07/16/2026 / Version: 9.0

Si cette version de la FDS contient des modifications importantes par rapport à la version précédente, elles sont répertoriées ci-dessous ou indiquées par des doubles barres en gras dans la marge de gauche de ce document.

Les modifications portent sur l'identification, les dangers, les informations tox/écotox et l'ajout/le retrait des ingrédients, ainsi que sur les informations réglementaires, les informations sur les dangers, les utilisations, les mesures de gestion des risques et d'autres modifications réglementaires importantes du produit. Une explication détaillée des modifications peut être obtenue sur demande.

Légende

Dow IHG	Dow IHG
TWA	8-hr TWA

Texte complet pour autres abréviations

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECS - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); LSPN - Liste des substances dangereuses notifiées (Chili); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la

restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA

